



Des méthodes de travail dignes du 19^{ème} siècle !

- Après le vol des congés, des journées d'ancienneté et la disparition de la reconnaissance d'une carrière active de la Fonction Publique !
- Après un retour aux 1607h sans reconnaissance d'une quelconque contrainte à un métier qui perd de plus en plus de son sens pour aller vers l'animation !
- Une commande politique qui impose aussi un cycle de travail bien loin de l'esprit des 35h pour répondre aux électeurs et aux électrices avec **le travail du dimanche** !

Voici maintenant imposée l'annualisation du temps de travail, comme pour les réservations hôtelières nous aurons notre saison haute et notre saison basse, avec 33h/semaine pour le mini et jusque'à 41h30 au maxi !

Pourquoi les agent.e.s des médiathèques sont opposé.e.s au travail du dimanche ?

L'ouverture des médiathèques le dimanche s'opère au détriment du réseau de lecture publique. Pour ouvrir les équipements de centre-ville le dimanche, les élu.e.s de Plaine Commune ont décidé de fermer le jeudi les médiathèques des quartiers plus populaires.

Ouvrir les médiathèques de centre-ville ne répond pas à un objectif d'égalité d'accès à la lecture publique, mais il s'agit de répondre aux attentes présumées de certains publics qui habitent les centres-villes

Pour compenser la fermeture du jeudi, les élu.e.s prévoient que les médiathèques de quartiers soient ouvertes à un moment où le public n'est pas disponible : le vendredi à partir de 14h au lieu de 15h, quitte à supprimer un créneau réservé à l'accueil des classes.

« C'est pour répondre aux besoins des étudiants » nous dit-on alors que l'ouverture du dimanche concerne la période de septembre à avril et donc s'interrompt au moment des révisions intensives. De plus, les médiathèques de Plaine Commune ne sont pas adaptées à un public nombreux d'étudiants qui viendraient y réviser, ni dans leurs capacités d'accueil, ni dans les documents proposés, ni pour travailler dans le calme.

Ce projet est mis en œuvre trop vite. Les élus imposent le travail du dimanche aux bibliothécaires dès la mi-septembre 2021 : très difficile, voire impossible, de s'organiser en conséquence, notamment pour les familles monoparentales ou celles dont la garde des enfants est partagée.

A Saint-Denis où il est maire, le Président de Plaine Commune a engagé 50.000€ du budget municipal de l'année 2021 pour les frais de garde d'enfants des élus municipaux. Prendra-t-il la même décision pour les salariés qu'il oblige à revenir au travail le dimanche ?

Le dimanche, c'est pour se reposer, se retrouver en famille ou entre amis
Le dimanche, c'est pour lire les livres qu'on a emprunté la semaine

Rassemblement Mairie de Saint-Denis Mercredi 23 juin à 15h

Métro 13 - Tramway 1 - arrêt Basilique de Saint-Denis - Bus 153, 239, 253

Pour nous soutenir, signer la pétition change.org/mediatheques